

Les modalités pratiques

Le tatouage aréolaire fait l'objet d'un remboursement par votre mutuelle.

- **Prenez rendez-vous chez le Dr Ben De Brucker**, à la consultation de chirurgie plastique au 064/27.62.85. Ensuite, un rendez-vous sera organisé avec **Mme Carmelina Pisani**, Thérapeute en image corporelle.
- **Avant de vous rendre en consultation**, veuillez passer par la perception centrale (hall d'accueil) pour payer votre consultation.

Clinique
du sein

La Clinique du sein au CHU Tivoli et dans les CSH

Le dépistage et le suivi sénologique peuvent être réalisés sur plusieurs implantations :

- **CHU Tivoli**: avenue Max Buset, 34 - 7100 La Louvière - **064/27.62.33**
- **CSH Polyclinique de Binche** : Grand Place, 17 - 7130 Binche - **064/27.33.50**
- **CSH Ardenaseno** : chaussée de Mons, 50 - 7170 Manage - **064/54.00.72**

ULB

Centre Hospitalier Universitaire de Tivoli
Avenue Max Buset, 34 - 7100 La Louvière
Tél.: 064/27 61 11 • Fax: 064/27 66 99
www.chu-tivoli.be

E.R.: CHU Tivoli, Avenue Max Buset, 34 - 7100 La Louvière

Référence : COMCDS002



Clinique du sein

*La reconstruction de
l'aréole après une chirurgie
du sein*



Rendre la féminité aux femmes qui ont vaincu le cancer du sein !

Vous avez mené un combat contre le cancer du sein, vous avez réalisé une reconstruction mammaire et vous décidez à présent de faire le tatouage de l'aréole. Nous vous en félicitons !

La reconstruction aréolaire

La reconstruction du mamelon est l'ultime étape de la prise en charge du cancer du sein après une chirurgie mammaire. Cette prise en charge propose aux patientes un tatouage de l'aréole.

Ce tatouage permet de délimiter les contours du mamelon et de finaliser son aspect.

L'étape après la reconstruction du sein

Le **chirurgien plasticien** qui a réalisé votre reconstruction mammaire vous donnera son accord pour la réalisation du tatouage de l'aréole. Il vous donnera également les documents nécessaires au remboursement du tatouage.

Celui-ci peut être réalisé **3 mois (minimum) après la dernière intervention.**

L'objectif est d'obtenir un résultat le plus naturel possible.

Le tatouage n'est pas forcément douloureux, tout dépend de votre sensibilité. Une petite anesthésie locale peut parfois être réalisée.



Comment se déroule la séance ?

La thérapeute en image corporelle définit, en accord avec la patiente, la **couleur des pigments**. Ensuite elle mesure l'aréole et dessine son contour. Enfin, elle commence à piquer pour injecter les pigments.

Le **matériel** utilisé est entièrement **stérile** et à usage unique.

3 consultations sont nécessaires. La première dure 1 heure et les deux autres durent environ 30 minutes.

Si vous prenez un traitement anti-coagulant, vous devez le prendre après la séance.

Après la séance

Certains **soins** doivent être réalisés dès le lendemain du tatouage, **pendant 10 jours.**

Pour cela, vous aurez besoin de :

- vaseline
- compresses de gaz de 7x7,5 cm
- du sparadrap ou Fixomull stretch
- de la crème cicatrisante

Nettoyez la peau au savon, et séchez-la bien. Appliquez sur le tatouage une fine couche de crème cicatrisante et une fine couche de vaseline.

Recouvrez ensuite de compresses de gaz.

Durant les 21 jours qui suivent le tatouage, évitez :

- de prendre un bain les 3 premiers jours
- la piscine
- l'exposition au soleil
- le sauna
- la pratique de sport